

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article9429>

Le prochain président de Thales ne pourra venir de Dassault Aviation

- Défense - France -

THALES

Date de mise en ligne : jeudi 4 décembre 2008

Spyworld Actu

Les deux actionnaires majoritaires de Thales, l'Etat français et Dassault Aviation, sont tombés d'accord pour que le futur patron de l'électronicien de défense ne vienne pas du groupe Dassault. L'avionneur ne pourra pas non plus s'opposer aux opérations " stratégiques " de Thales.

Cela devrait mettre un terme aux spéculations d'un éventuel départ de l'actuel président de Thales Denis Ranque. Dans un document de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en date du 27 novembre dernier, l'Etat français, actionnaire à hauteur de 26,53 % de Thales et Dassault Aviation (25,96 %) ont précisé " qu'en cas de changement de président-directeur général de Thales, elles n'ont pas l'intention de proposer comme candidat un salarié, cadre ou dirigeant appartenant au groupe Dassault ou ayant quitté récemment ce groupe et qu'elles n'ont pas l'intention de modifier leur niveau de participation après cette opération ".

Dassault Aviation se serait également engagé auprès de l'Etat à " renoncer à l'exercice du droit de vote de veto dont il dispose au titre du pacte sur certaines opérations stratégiques de Thales ", notamment " sur une série d'opérations potentielles de cessions ou d'acquisitions ", en contrepartie, " l'Etat renoncera à son droit de mettre fin au pacte en cas de désaccord persistant sur une opération stratégique majeure susceptible de porter atteinte à ses intérêts stratégiques ".

Spéculations sur le remplacement de Ranque

La montée en puissance de Dassault Aviation dans Thales a été accompagnée de spéculations au sujet d'un éventuel remplacement de son président, Denis Ranque. Le nom d'Eric Trappier, directeur général international de Dassault Aviation avait notamment été cité comme candidat potentiel à la direction de Thales.

Récemment, Dassault Aviation aurait donné le feu vert lors de son dernier conseil d'administration au rachat à sa maison mère, Groupe Industriel Marcel Dassault (GIMD), de la part, 5,18 %, qu'elle détient dans le groupe d'électronique français Thales. Dassault Aviation est actuellement en "discussions exclusives jusqu'au 15 décembre" avec l'équipementier en télécommunications Alcatel-Lucent pour le rachat de sa part de 20,8% dans Thales. S'il conclut l'opération, l'avionneur possèdera au total près de 25,96 % de Thales avec 20,11 % des droits de vote. Il deviendrait alors deuxième actionnaire de Thales derrière l'Etat, propriétaire de 26,53 % du groupe avec 41,10 % des droits de vote.

Post-scriptum :

<http://archives.lesechos.fr/archive...>